

à tous ceux qui ne connoissent pas la morale philosophique, qu'ils ne se reproduiroient plus (a). Et voilà encore un monsieur Bouchotte qui s'escrime dans cette carrière, sans se douter des coups terribles que les complices de sa déraison y ont reçus à tant de reprises.

Sa déclamation divisée en deux parties, renferme une longue critique des loix sur l'adultère, une peinture effrayante de leurs prétendus funestes effets, un projet de divorce, une histoire abrégée du divorce, plusieurs passages tirés de l'Evangile, des Canons, des Apôtres &c., & un grand nombre de questions théologiques, qui prouvent ou l'inigne mauvaise foi ou la stupide ignorance, & la plus que servile imitation du compilateur.

Pour prouver les prétendus maux produits par nos loix, M. Bouchotte part toujours de la dégradation des mœurs & de l'état de corruption où sans doute les meilleures loix font en opposition avec l'état des choses. Il ne fait pas que la *luxure est comme l'avarice*, que *plus elle a, plus elle veut avoir*. „ Si quelques „ époux, dit un sage journaliste en appréciant cette diatribe, se plaignent avec raison „ du régime actuel, tous nos enfans seroient „ en droit de réclamer contre celui qu'on veut „ établir. Pourquoi dévoiler des vices qu'on „ ne peut extirper qu'en leur substituant d'autres vices ? Ce livre, au moins inutile, se „ roit

---

(a) 15 Juin 1790, p. 243. — 1 Octobre 1790, p. 179 & autres Journ. cités *ibid.*